

qui se trouvent dans les Arsenaux, & c'est à quoi l'on s'occupe actuellement.

Le Comte Joseph de Saintignon, Chambellan, Chevalier de l'Ordre de *Marie-Thérèse*, Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment de Dragons, a été nommé par Leurs Maj. Imp. leur Conseiller Intime; en considération de ses services militaires.

RATISBONNE. On a fait remettre dans le Protocole de la Diette une espèce d'enregistrement sur ce qui a été réglé de la part du Collège des Princes; relativement au cérémonial avec le Comte de Bulkeley, nouveau Ministre de France. De-là, on prévoyoit que le Collège Electoral prendroit de l'ombrage de l'espèce d'égalité, en fait de cérémonie que celui des Princes s'étoit menagé à l'occasion de la légitimation de Mr. de Bulkeley; & c'est ce qui est arrivé effectivement; quoique ce traitement égal pour l'un & pour l'autre Collège ne soit pas une innovation, puisque d'autres Ministres de France se sont conduits ainsi, & que l'Abbé Lemaire; en agissant en 1754. comme le Comte de Bulkeley, n'ait fait que se conformer à ce qui avoit été réglé par ses prédécesseurs. Les Ministres Electoraux ont tenu plusieurs conférences pour délibérer sur les moyens de remédier au préjudice qu'ils prétendent résulter pour eux des distinctions accordées aux Princes: quelques-uns étoient d'avis de se borner à une simple protestation qui seroit couchée sur le Protocole de leur Collège; d'autres ont crû qu'il convenoit de rédiger la chose en forme de grief, & de dresser un Mémoire qu'on remettrait, en l'absence du principal Commissaire, à la Commission principale, avec prière de le faire parvenir